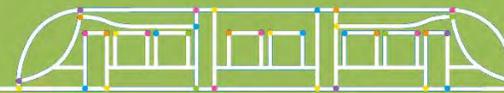
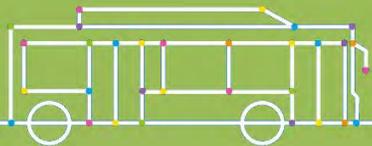


CONCERTATION PUBLIQUE

Aménagement en faveur des transports en commun et des modes actifs

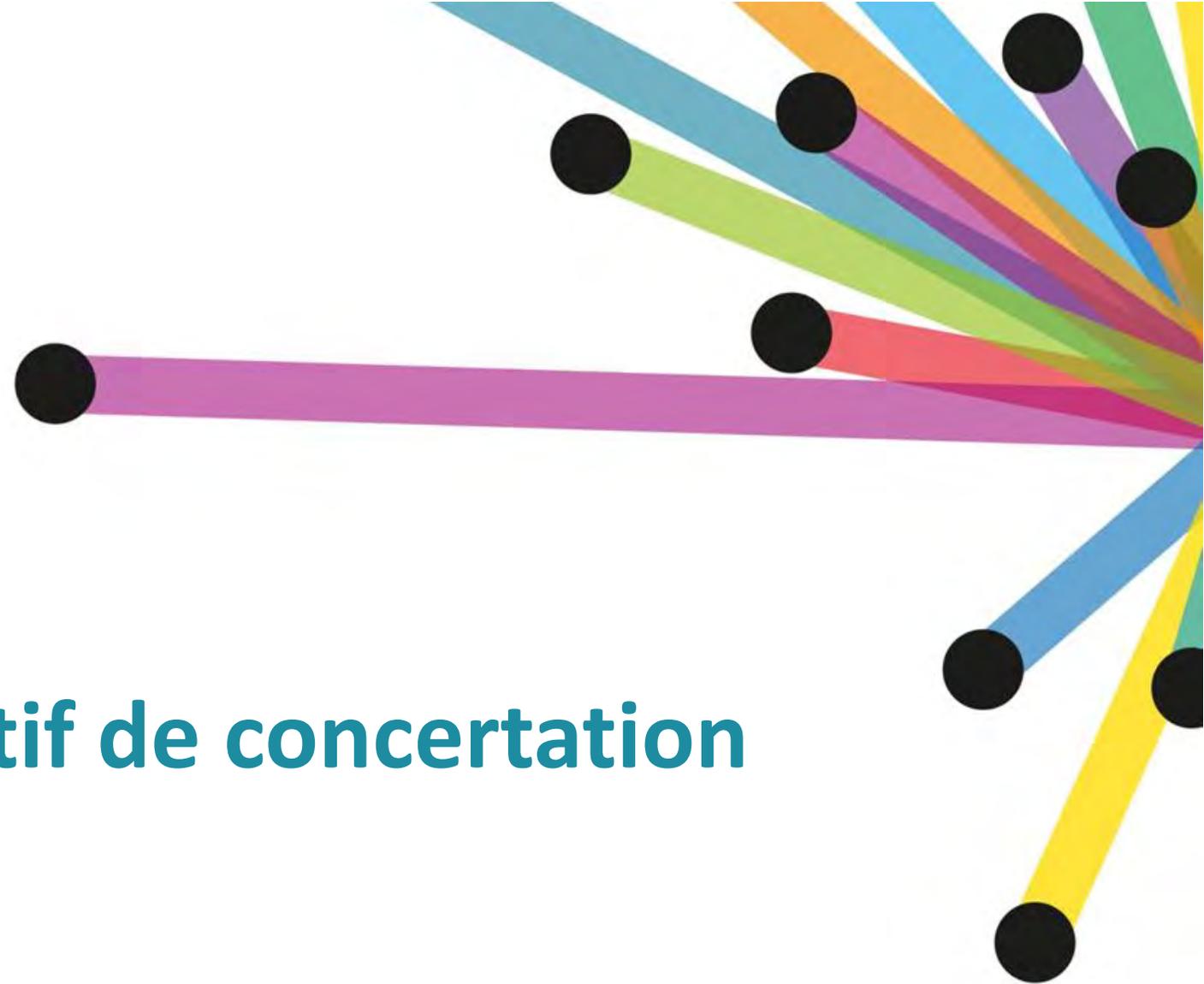
Quai de Brazza - Boulevard Ricard Nord
Bordeaux, Cenon, Lormont

7 Septembre 2023



Plan de la présentation

- 1. Le dispositif de concertation**
- 2. Contexte et Enjeux**
- 3. Les objectifs du projet**
- 4. Aménagement d'une voie ReVE**
- 5. Les différents types d'aménagement du carrefour Banlin/Ricard**
- 6. Analyse multicritère**
- 7. Coûts**
- 8. Calendrier**



1. Le dispositif de concertation



Décision d'ouvrir une concertation publique par délibération n°2023-213 en date du 26 mai 2023

*Elle répond à un **cadre réglementaire** (art. L103-2 du Code de l'urbanisme).*

Sur la base d'études d'opportunité et de faisabilité mises à disposition du public et complétées au fur et à mesure de son déroulement.

*Recueillir les avis, les expressions du public sur les partis d'aménagement proposés **pour alimenter et enrichir le processus d'élaboration du projet.***

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Aménagement en faveur des transports en commun et des modes actifs entre le Quai de Brazza et le Boulevard André Ricard Nord - Communes de Bordeaux, Cenon et Lormont

Le public est informé que par délibération n° 2023-213 en date du 26 mai 2023, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement en faveur des transports en commun et des modes actifs entre le Quai de Brazza et le Boulevard André Ricard Nord.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à la mairie de quartier de Bordeaux Bastide, 38 rue de Nuits – 33100 Bx Bastide
- à la mairie de Cenon, 1 avenue Carnot – 33152 Cenon
- à la mairie de Lormont, 1 rue André Dupin – 33310 Lormont
- à la Direction Grands Projets Mobilités de Bordeaux Métropole de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1^{er} étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, **à compter du 23 juin 2023**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.

Contenu du dossier :

- *un plan de situation*
- *une notice explicative comprenant:*
 - *Présentation du projet soumis à la concertation*
 - *Description du projet (aperçus des aménagements proposés, planches graphiques, profils en travers....)*
- *un registre papier de concertation pour consigner les observations éventuelles*

Aménagement en faveur des transports en commun et des modes actifs entre
le Quai de Brazza et le Boulevard André Ricard Nord
sur les communes de Bordeaux, Cenon et Lormont



Dossier de concertation



Lieux de mise à disposition :

- *à la mairie de quartier de Bordeaux Bastide – 38 rue de Nuits, 33100 Bordeaux Bastide*
- *à la mairie de Cenon – 1 avenue Carnot, 33152 Cenon*
- *à la mairie de Lormont – 1 rue André Dupin, 33310 Lormont*
- *à la direction Grands Projets Mobilités de la Direction Générale Mobilités (Immeuble Laure GATET - 41 cours Mal. Juin – Bordeaux)*

Aménagement en faveur des transports en commun
et des modes actifs entre le Quai de Brazza et le
Boulevard André Ricard Nord
sur les communes de Bordeaux, Cenon et Lormont



[Registre de la concertation](#)

La concertation est également ouverte sur le **site internet de la participation** de Bordeaux Métropole :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Afin qu'elles soient prises en compte, inscrivez vos contributions sur le registre en mairie de Bordeaux, Cenon ou Lormont

ou sur le site de la participation de Bordeaux Métropole (registre électronique)

The screenshot shows the Bordeaux Métropole participation website. The main heading is "AMÉNAGEMENT EN FAVEUR DES TRANSPORTS EN COMMUN ET DES MODES ACTIFS ENTRE LE QUAI DE BRAZZA ET LE BOULEVARD ANDRÉ RICARD NORD (BORDEAUX, CENON ET LORMONT)". Below the heading, there is a "PARTICIPATION EN COURS" section with a date of "Publié le 23/06/2023". The text describes the project's goal to improve transport network performance and active modes. It mentions the "Région des mobilités" and the "Réseau Vélo Express (RiVE)". A "PARTICIPATION EN COURS" section is also visible, with details about the participation process, including the type of consultation (simplified), the thematic area (displacements), and the responsible authority (Bordeaux Métropole). A "Calendrier simplifié de la participation" section shows key dates: "23 / 06 / 2023 : Ouverture de la concertation" and "26 / 05 / 2023 : Délibération d'ouverture de la concertation". At the bottom, there is a "Avancée de la participation en ligne" section with three progress indicators: "0" for "avis", "0" for "participation", and "0" for "réponses".



*=> Fin de la concertation prévue fin du 3e trimestre 2023
Clôture de cette concertation annoncée par voie de presse*





2. Contexte et Enjeux





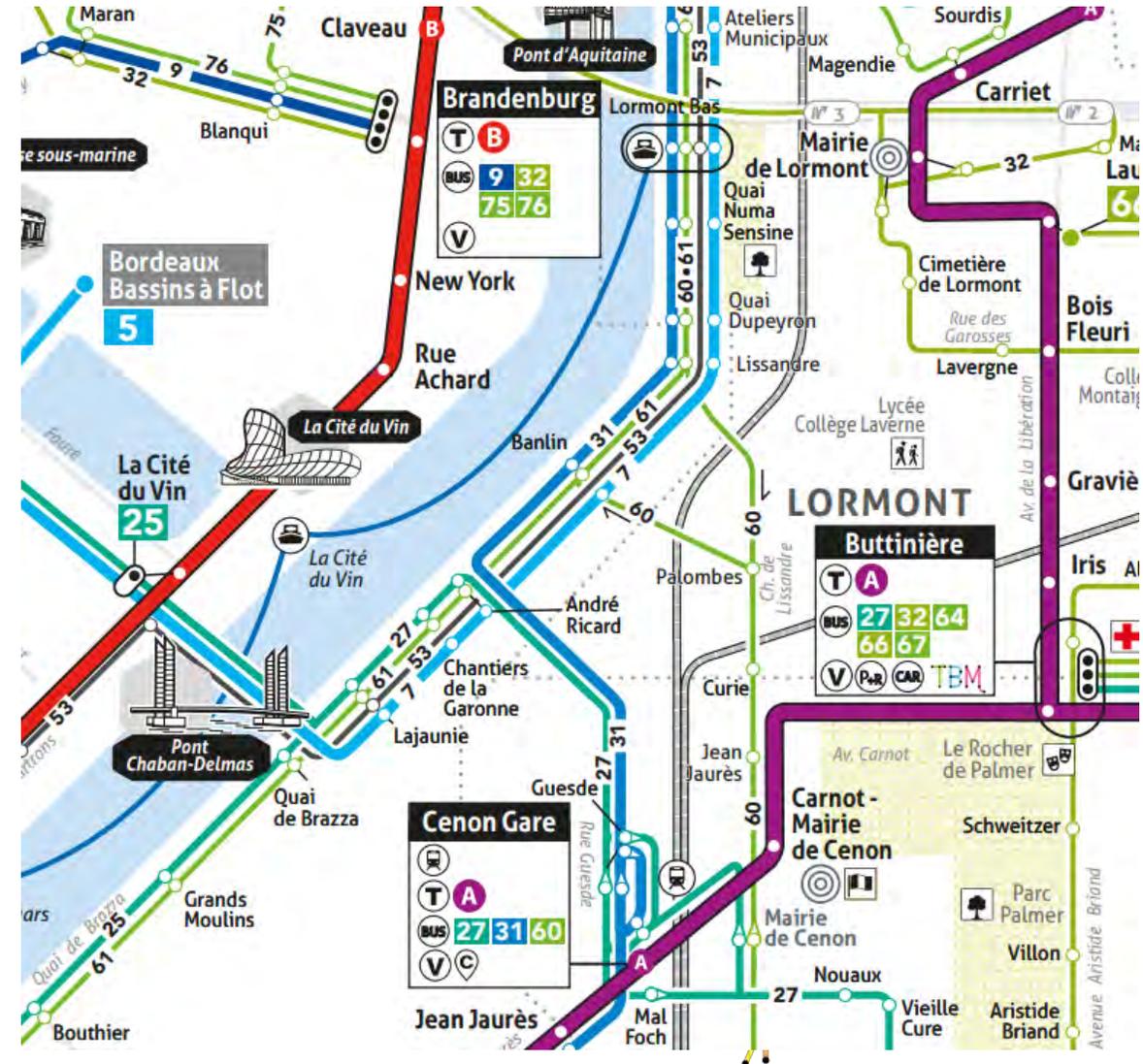
Le tronçon étudié d'une longueur de 600m environ est situé sur les communes de Lormont et Bordeaux, entre le Quai Elisabeth Dupeyron et le carrefour entre le boulevard Ricard et la rue Banlin:

- En limite sud de Cenon;
- À proximité de la Garonne ;
- Au droit de l'accès au Parc d'Activités de Brazza;
- Le long de la voie ferrée,



Les arrêts de bus situés dans le périmètre de l'opération sont les suivants :

- Arrêt de bus existant Banlin sur le bord est du Quai de Brazza pour les lignes 7, 31, 53, 60, 61 (lignes 7, 31, 40, 91, 92 avant septembre 2023) dans le sens sud > nord.
- Arrêt de bus existant Banlin sur le bord ouest du chemin de Lissandre pour les lignes 7, 31, 53, 60 (lignes 7, 31, 91, 92 avant sept 2023) dans le sens nord > sud.

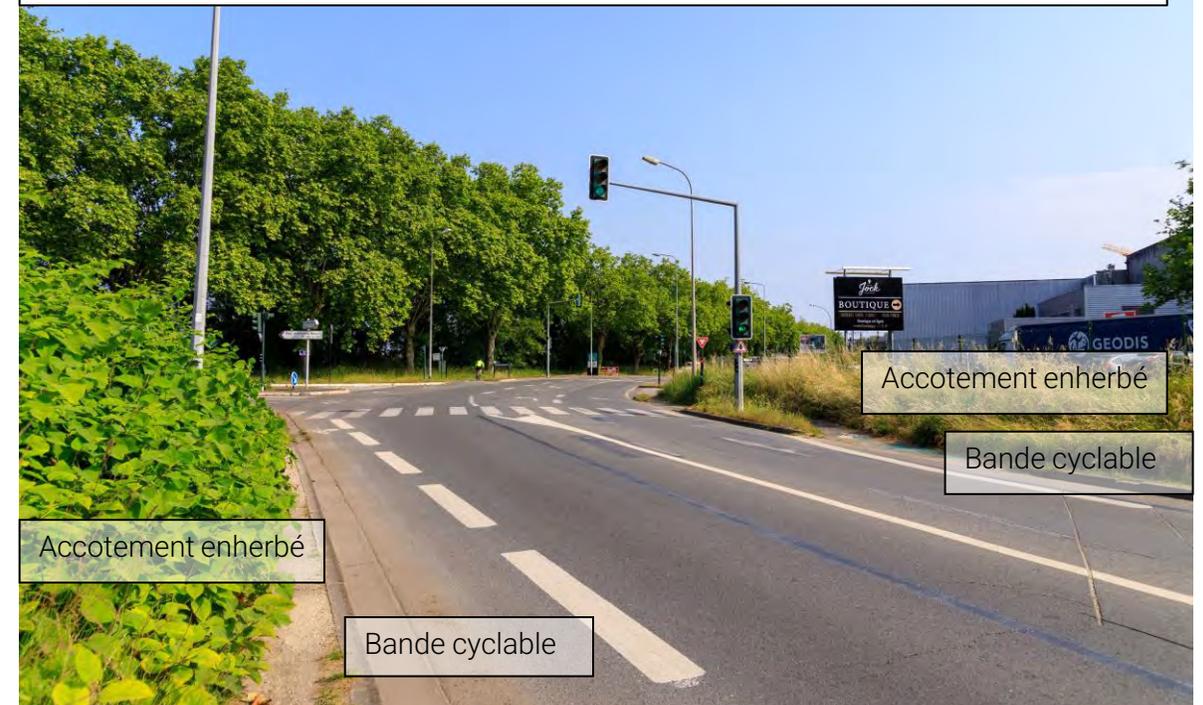


Aménagements existants au nord

Au nord de l'accès au Parc d'Activités Brazza

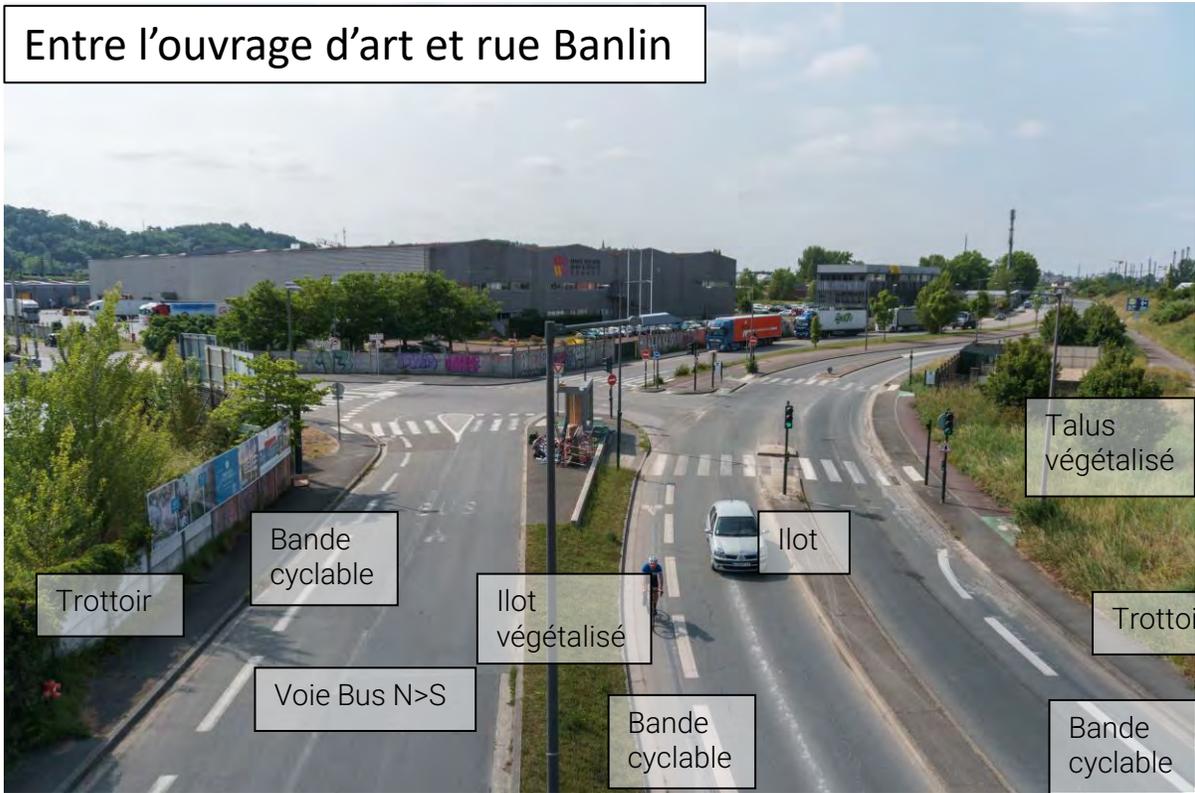


Entre l'accès au Parc d'Activités Brazza et l'ouvrage d'art

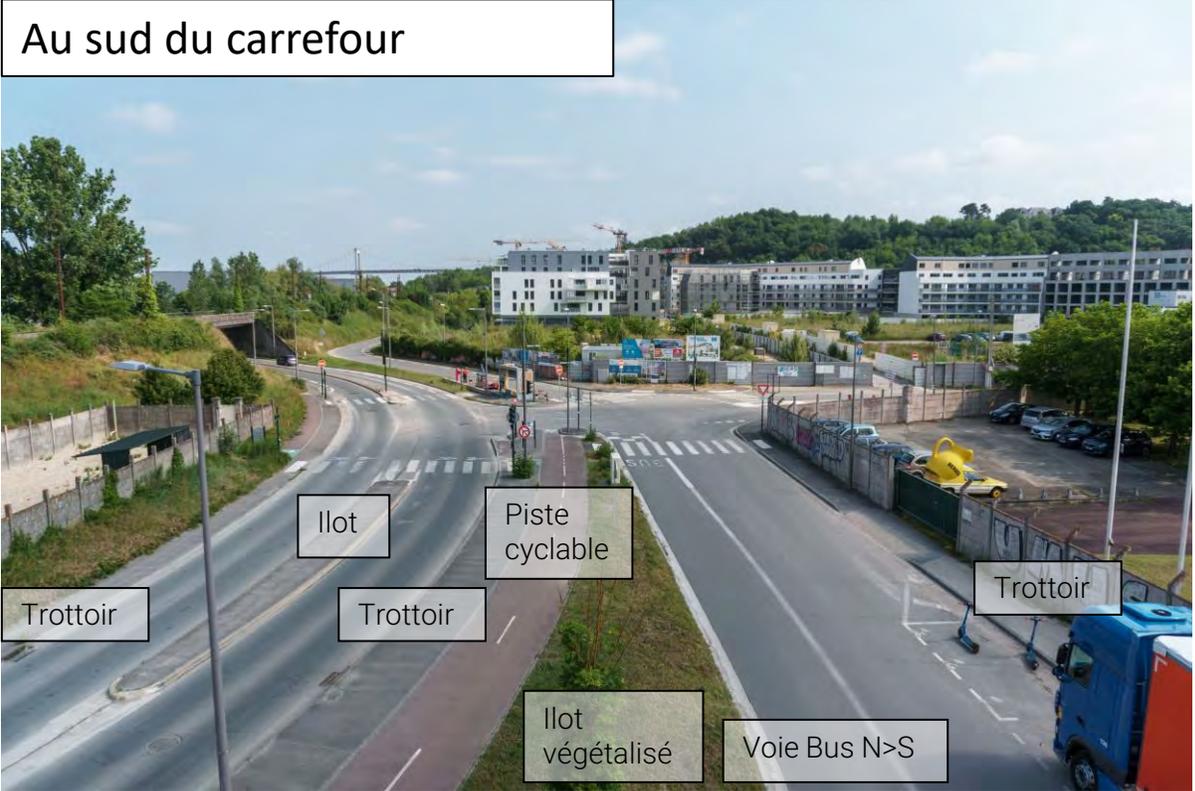


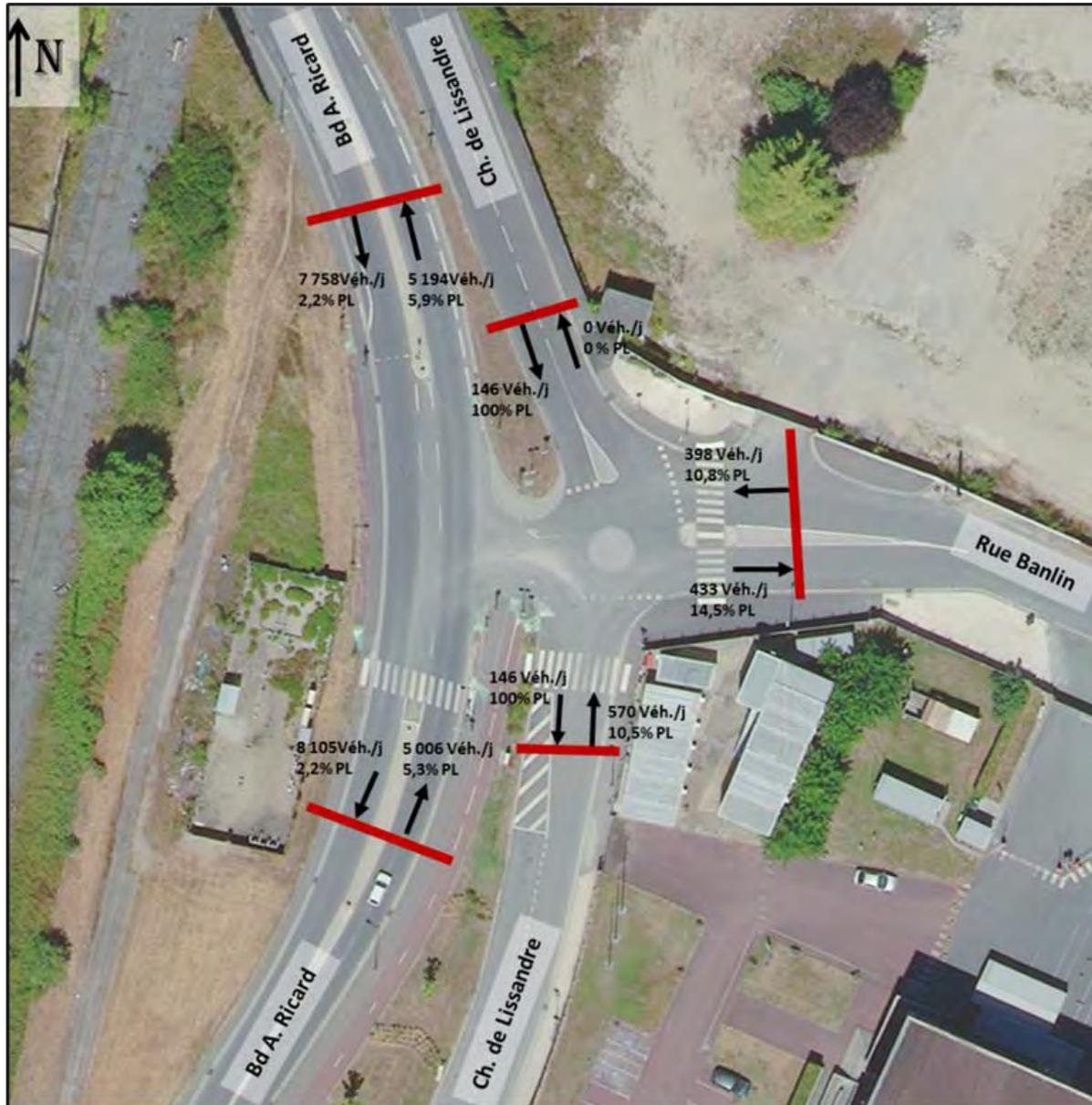
Aménagements existants au sud

Entre l'ouvrage d'art et rue Banlin



Au sud du carrefour



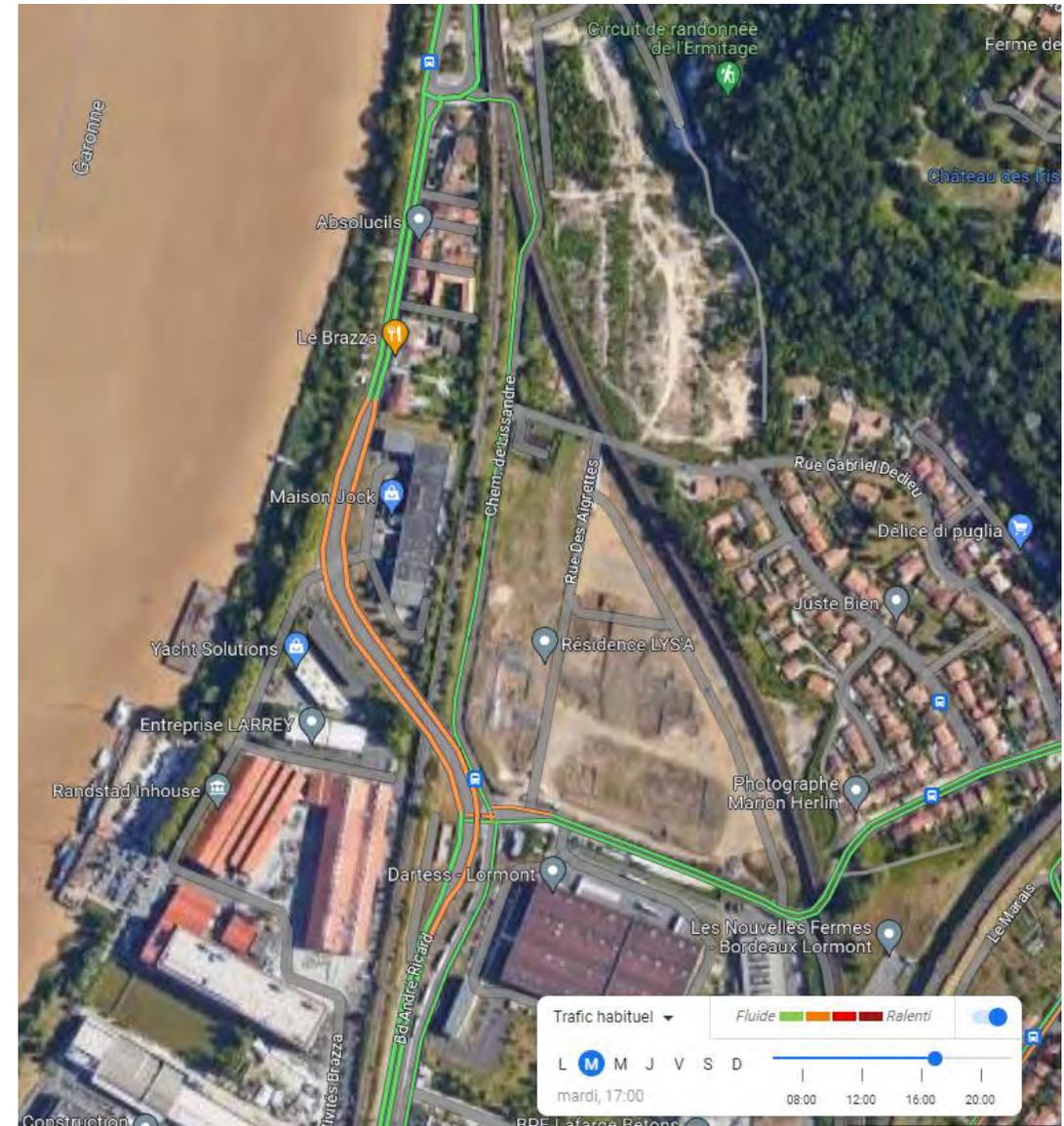


Le trafic estimé en 2022, sur la base de comptages de 2019, donne un trafic de 12 952 véhicules par jour au nord du carrefour Banlin/Ricard sur l'axe d'étude, dont 478 poids-lourds (3,7%).

Heure de Pointe du Matin



Heure de Pointe du Soir



Au mois de septembre 2021, un [nouveau Schéma des Mobilités 2020 – 2030](#) a été présenté au public par le président de Bordeaux Métropole.

Les objectifs fixés sont les suivants :

- + [Décongestionner](#) le territoire métropolitain
- + [Fluidifier](#) les liaisons Rive Droite / Rive Gauche
- + Offrir des [alternatives attractives](#) aux liaisons métropole / hors métropole
- + [Décarboner](#) les mobilités
- + Favoriser une [nouvelle gouvernance](#).

L'aménagement du tronçon Quai de Brazza – Boulevard Ricard Nord s'inscrit pleinement dans les objectifs de ce Schéma des Mobilités et permettra d'offrir :

- + Des [voies bus](#) permettant une desserte en transport en commun sur cet axe venant compléter le réseau actuel et futur de lignes de transport en commun de la Métropole ;
- + Des [aménagement cyclables](#) et des [cheminements piétons](#) confortables et sécurisés ;
- + Une liaison permettant d'[améliorer la desserte](#) de la Presqu'île et des activités industrielles.

Au nord, les berges de la Garonne offrent un vis-à-vis qualitatif au site de projet sur la partie Quai de Brazza, qui dégage ponctuellement des vues vers la rive opposée tout en offrant une promenade ombragée aux piétons et cycles qui aujourd'hui y évoluent.



Au sud, le secteur présente un profil très différent, plus aride, compte tenu de la présence du boulevard avec ses deux voies de circulation et d'une contre-allée à double sens. La présence paysagère sur le boulevard se limite à la présence du talus végétalisé de la SNCF,



⇒ **Enjeu de préserver au maximum les arbres existants et de rendre la zone plus qualitative en plantant un maximum d'arbres.**



Au nord, l'aménagement se trouve sur le domaine public en rive de la Garonne.

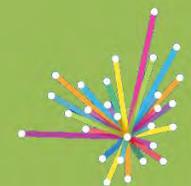
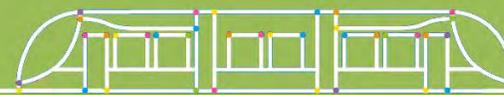
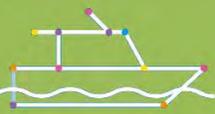
Entre l'accès au Parc d'Activités Brazza et la voie ferrée, le projet se situe sur une parcelle de Bordeaux Métropole.

Le franchissement de la voie ferrée se fait sur du foncier SNCF.

Au sud, le carrefour Banlin/Ricard est situé sur le domaine public.



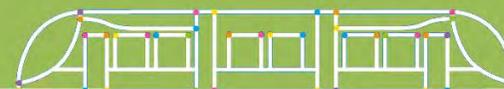
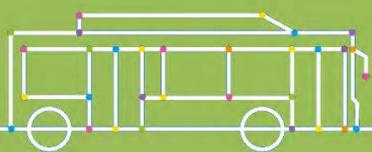
3. Les objectifs du projet



BORDEAUX
MÉTROPOLE

- Améliorer la vitesse commerciale des bus et la fluidité du trafic sur le boulevard André Ricard,
- Favoriser la circulation des cyclistes en proposant un aménagement cyclable à haut niveau de service constitué majoritairement de larges aménagements cyclables séparés du trafic routier, lisibles et continus,
- Améliorer l'accessibilité et la qualité des cheminements piétons,
- Améliorer l'espace public en renforçant la végétalisation du site.

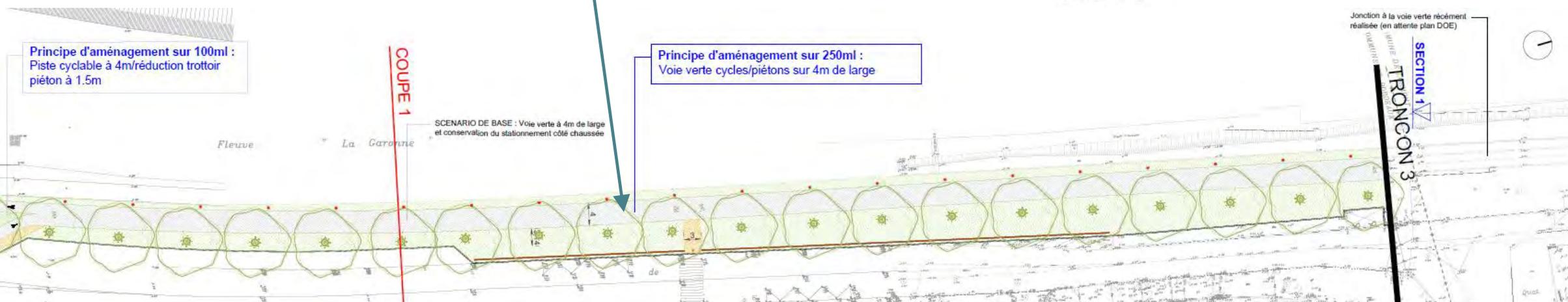
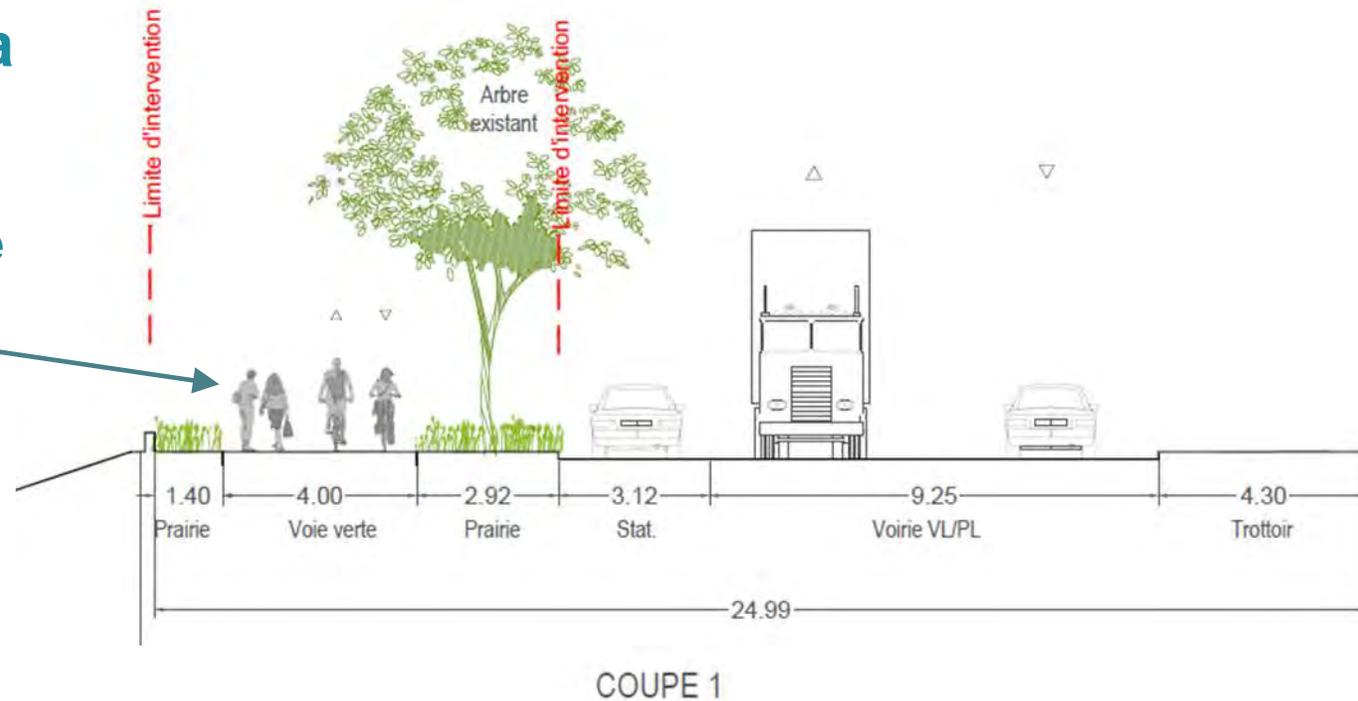
4. Aménagement d'une voie ReVE



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Requalification de la piste cyclable aux standards du ReVE au nord du quai de Brazza

Cheminement piétons et cycles sécurisé côté ouest par une voie verte de 4,00m



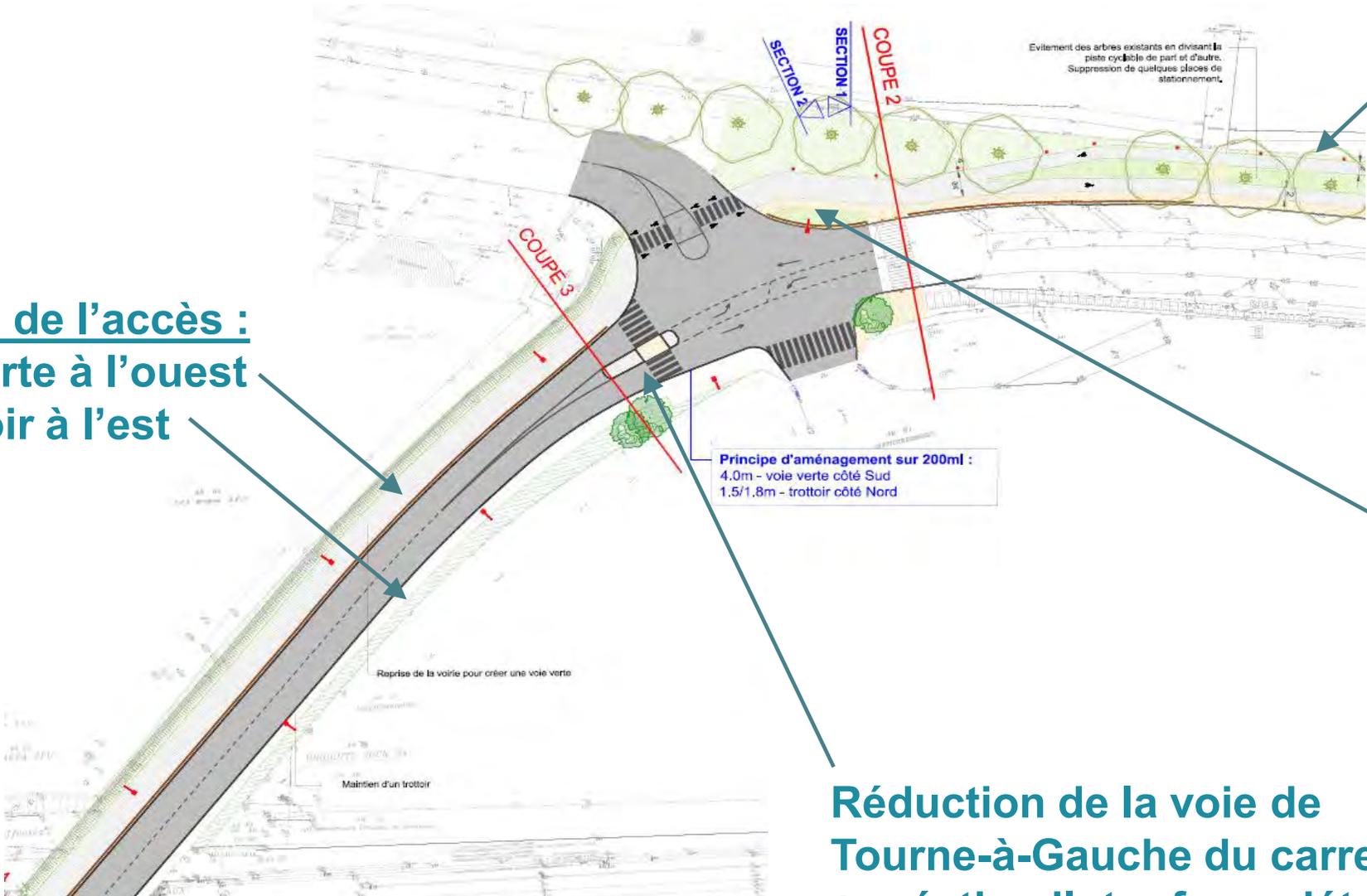
Aménagements pour les modes actifs au droit de l'accès au Parc d'Activités Brazza

Au nord de l'accès :

2 pistes cyclables unidirectionnelles + trottoir pour évitement des arbres existants sur le bord est de la chaussée en amont de l'accès

Au sud de l'accès :
voie verte à l'ouest + trottoir à l'est

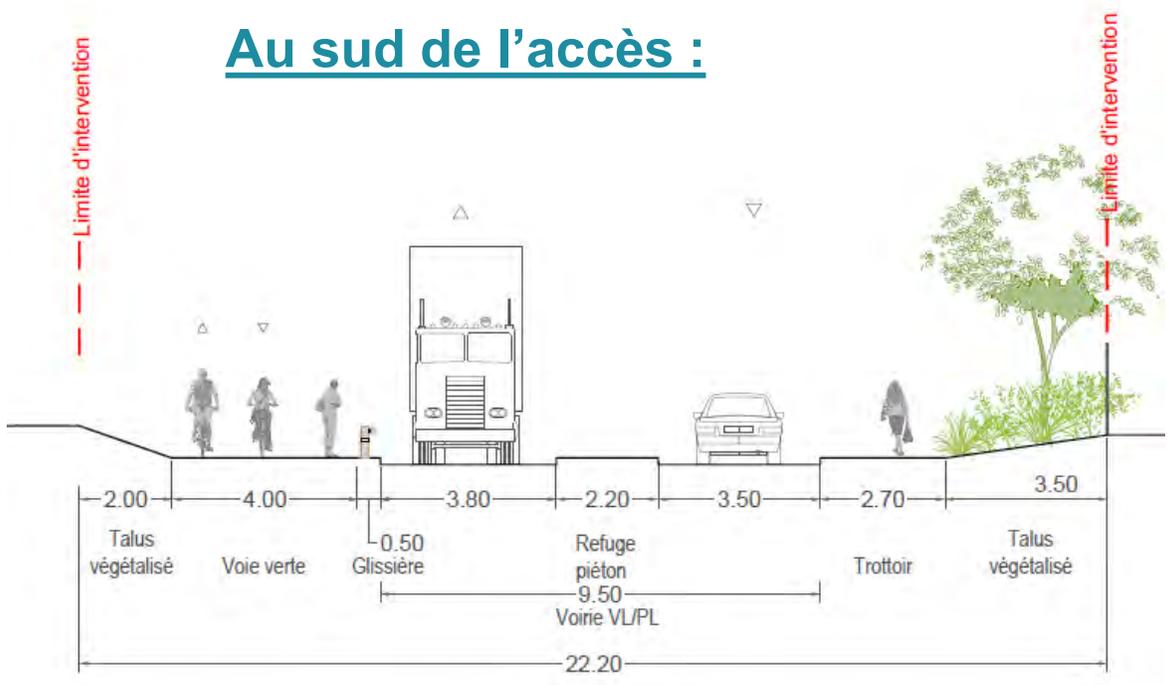
Puis, piste bidirectionnelle + trottoir au droit de l'accès



Réduction de la voie de Tourne-à-Gauche du carrefour + création ilot refuge piéton

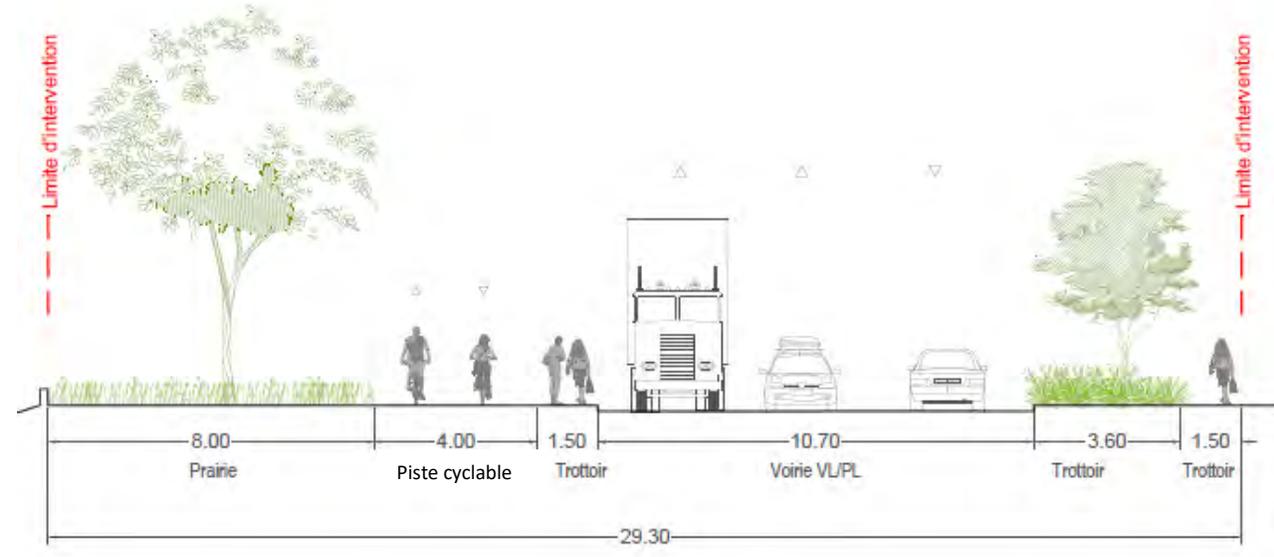
Aménagement au droit de l'accès au Parc d'Activités Brazza

Au sud de l'accès :



COUPE 3

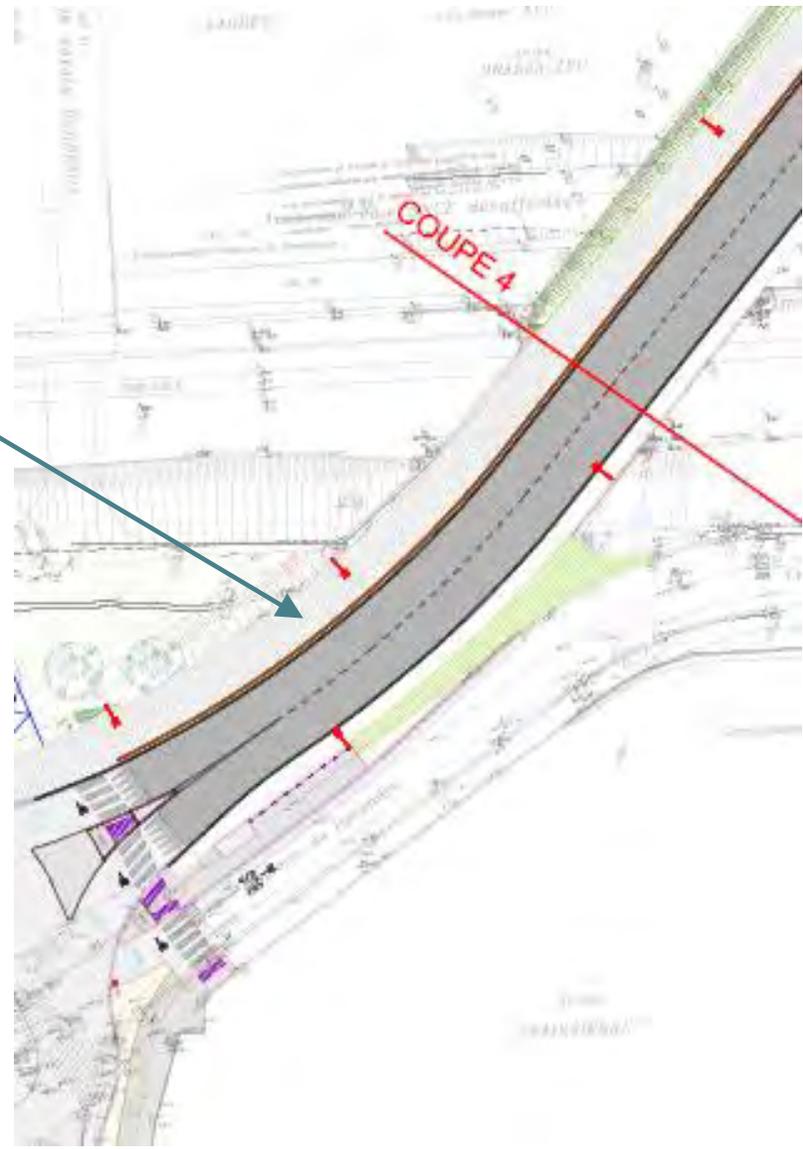
Au nord de l'accès :



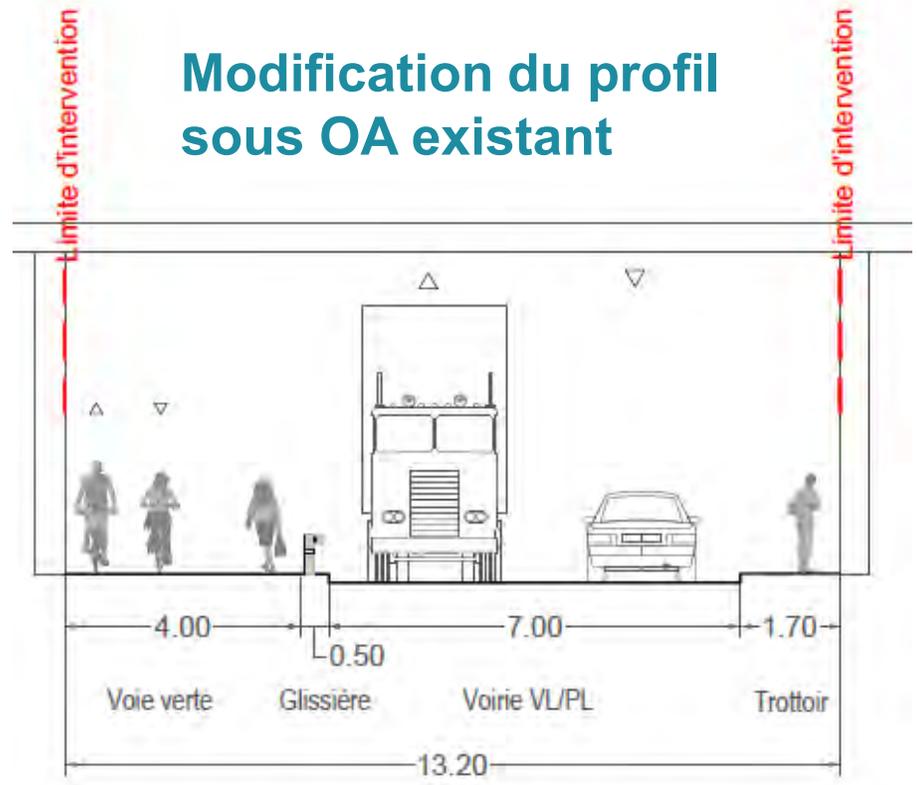
COUPE 2

Aménagement d'une voie verte aux standards du ReVE sur le boulevard Ricard Nord

Création d'une voie verte sur le bord ouest jusqu'au carrefour Banlin/Ricard



Modification du profil sous OA existant



COUPE 4

4. Aménagement d'une voie ReVE

Avant



Après



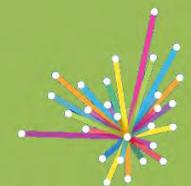
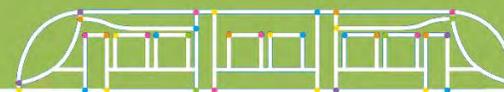
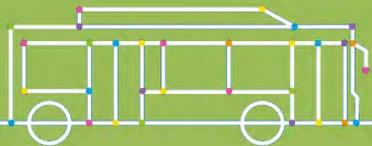
Avant



Après



5. Les différents types d'aménagement du carrefour Banlin/Ricard



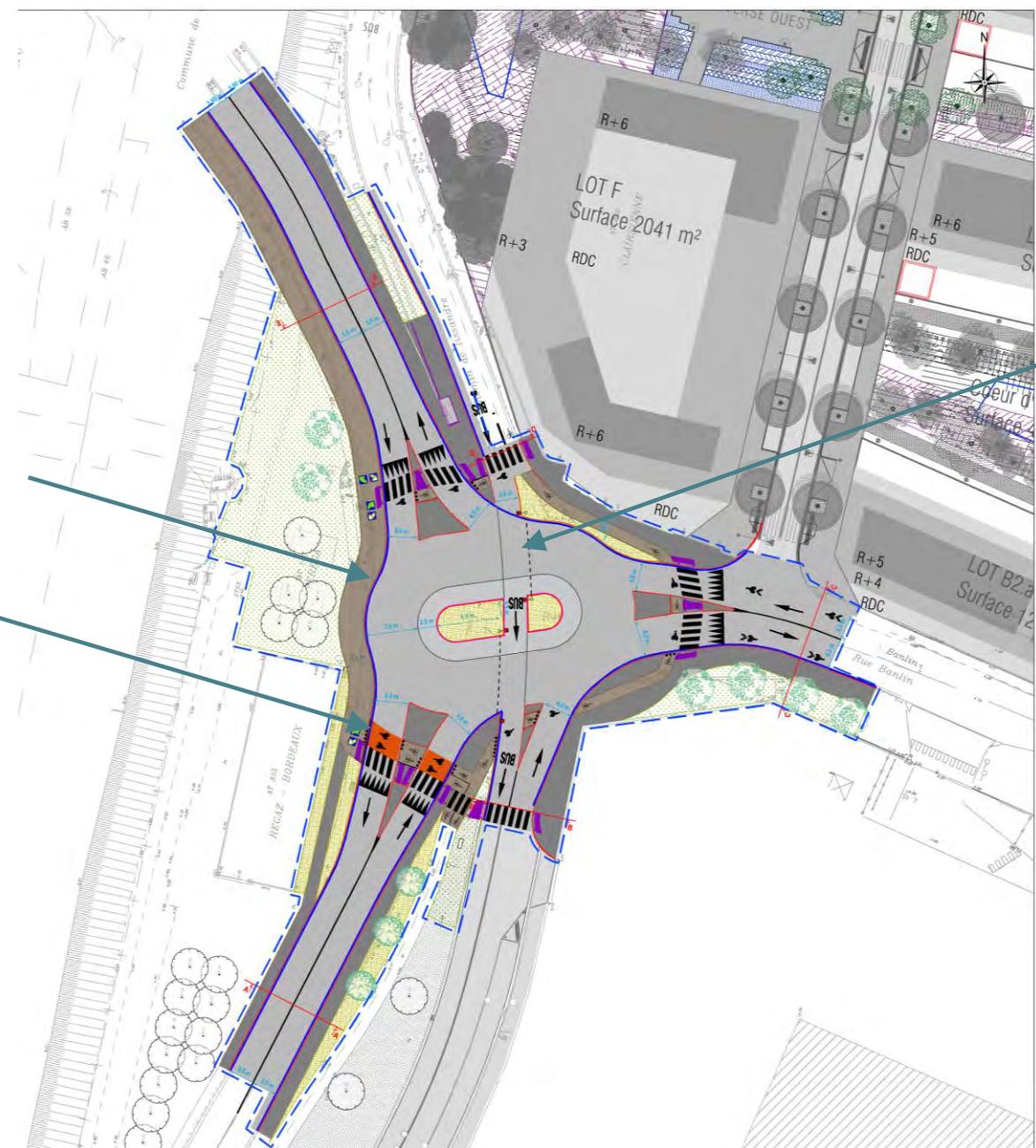
BORDEAUX
MÉTROPOLE

Giratoire oblong percé

Voie verte ReVE à l'ouest

avec 1 traversée sécurisée et prioritaire sur la branche sud

Voie Bus (ch. de Lissandre Nord > Sud) prioritaire



Simulation Matin : 
Simulation Soir : 

Avant



Après



Avant



Après



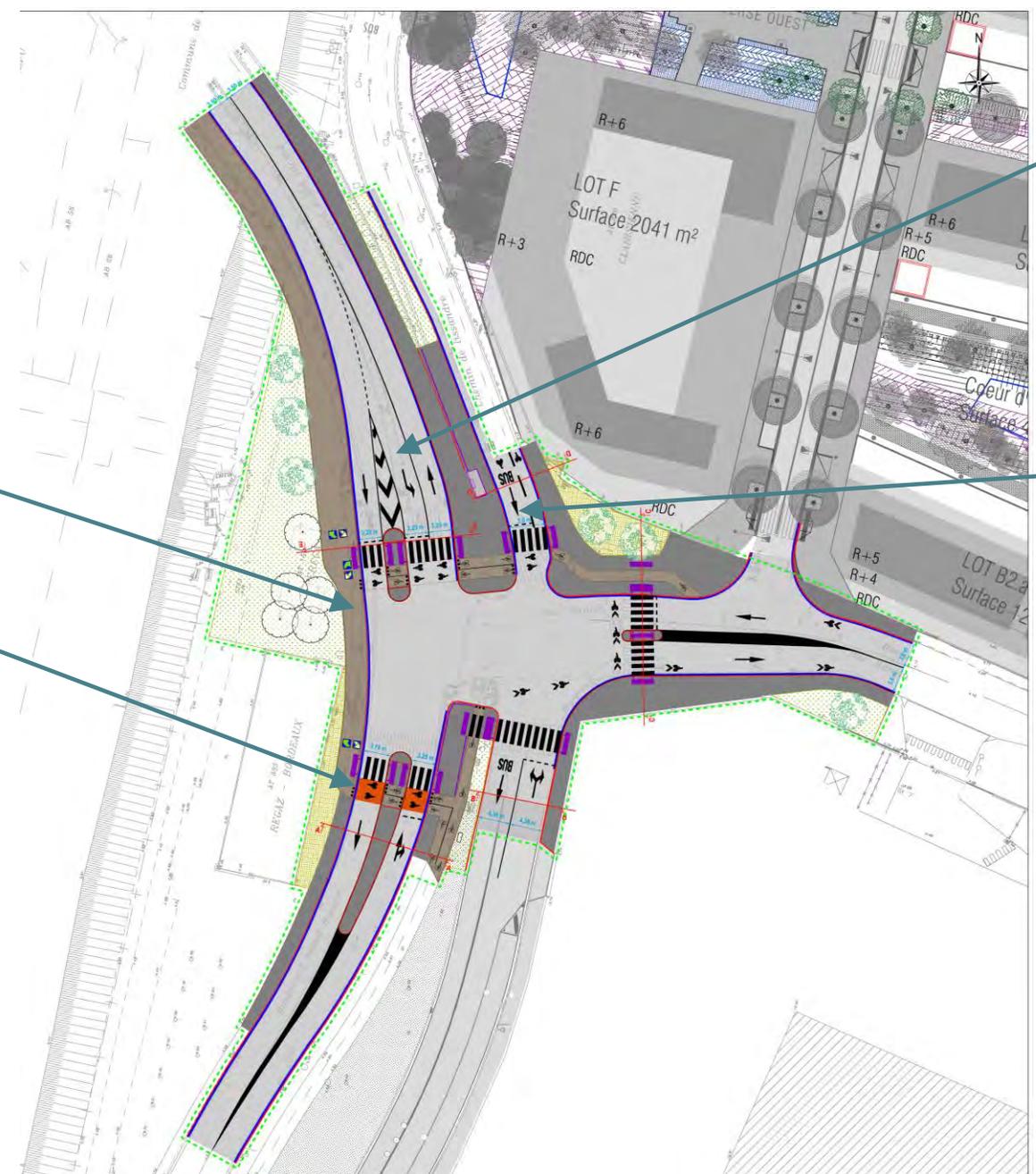
Carrefour à feux

Voie verte ReVE à l'ouest

avec 1 traversée sécurisée et prioritaire sur la branche sud

Voie dédiée de Tourne-à-Gauche du Bd Ricard Nord vers Rue Banlin

Voie Bus (ch. de Lissandre Nord > Sud) prioritaire dans le cycle du carrefour



Simulation Matin :

Simulation Soir :



Avant



Après



Avant



Après



Carrefour à feux avec voie TAD Sud > Est

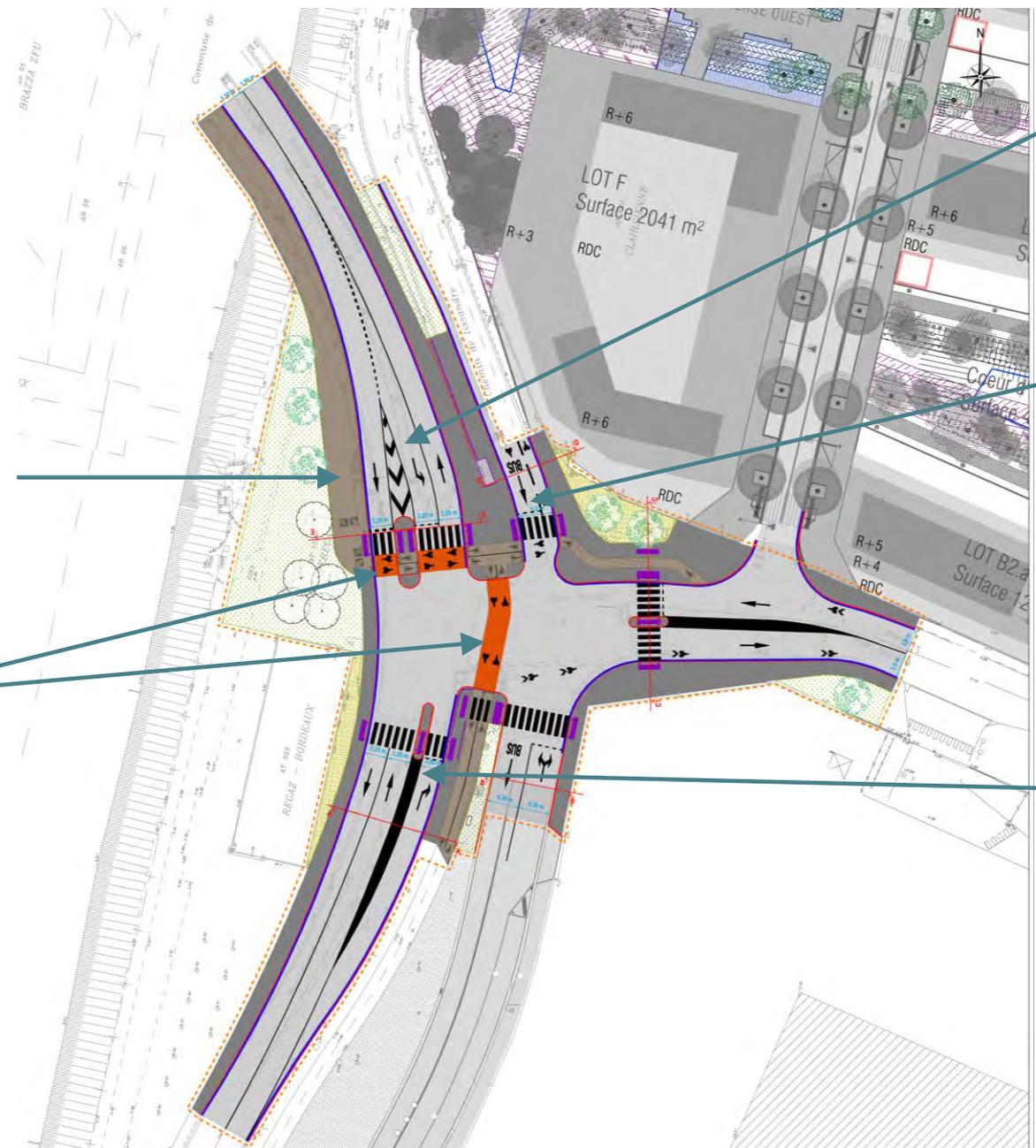
Voie verte ReVE à l'ouest

avec 2 traversées sécurisées et prioritaires sur la branche nord et sur la branche est

Voie dédiée de TAG de Bd Ricard Nord vers Rue Banlin

Voie Bus (ch. de Lissandre Nord > Sud) prioritaire dans le cycle du carrefour

Voie dédiée de TAD de Bd Ricard Sud vers Rue Banlin



Simulation Matin : 
Simulation Soir : 

Avant



Après



Avant



Après





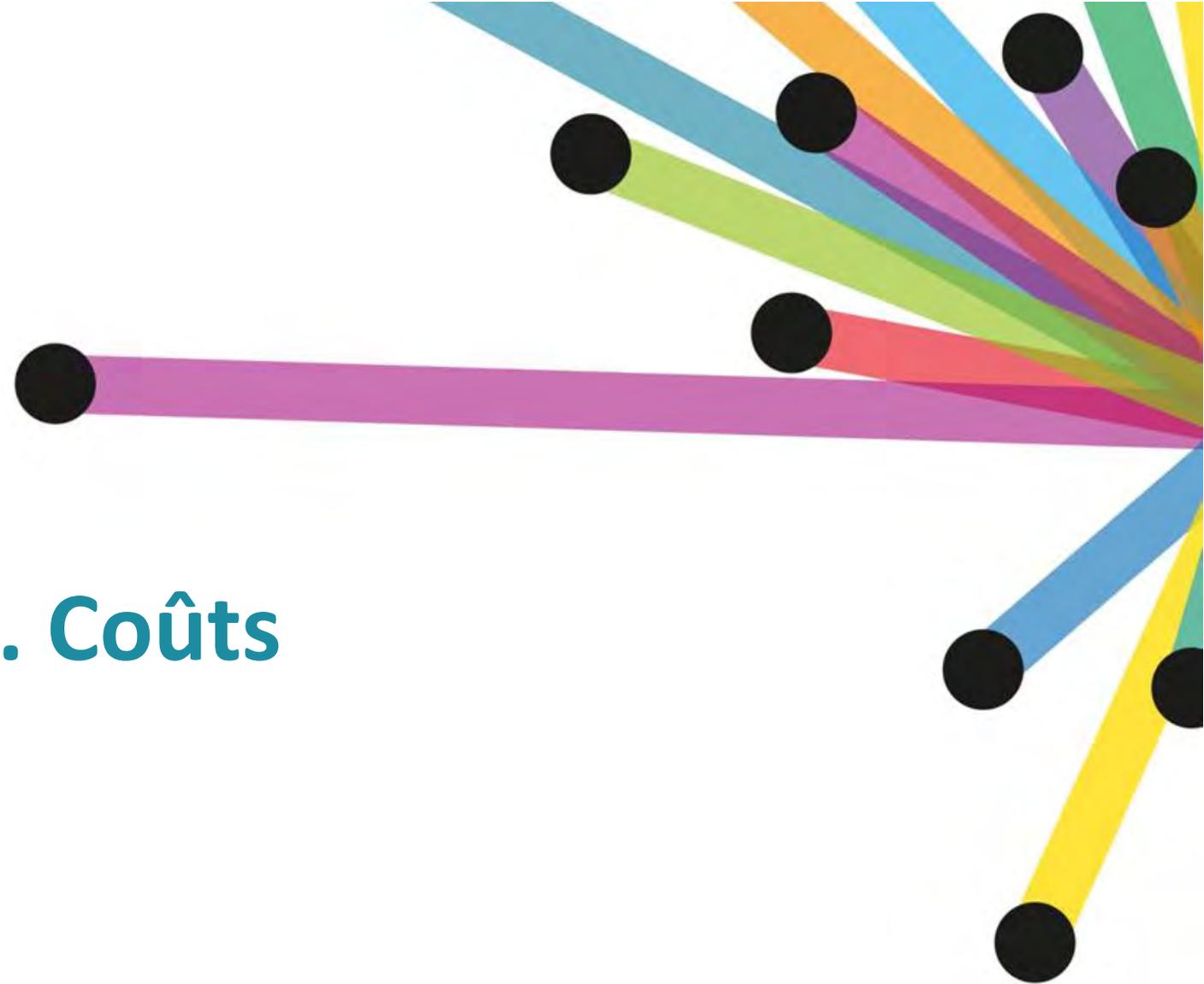
6. Analyse multicritère



6. Analyse Multicritères

Critère	Variante 1	Variante 2	Variante 2 bis
Amélioration de la circulation	Suppression du carrefour à feux. Le giratoire améliore la fluidité globale du carrefour	Carrefour à feux conservé	Carrefour à feux conservé avec dissociation du TAD du bd Ricard Sud permettant de fluidifier le mouvement filant
Mouvement Bd Ricard vers rue Banlin	Mouvement Boulevard A. Ricard vers rue Banlin autorisé	Mouvement Boulevard A. Ricard vers rue Banlin autorisé	Mouvement Boulevard A. Ricard vers rue Banlin autorisé
Circulation des bus sur le chemin de Lissandre dans le sens Nord-Sud	Voie bus traversante dans le sens Nord → Sud	Phase de feux avec détection SAE pour la voie bus dans le sens Nord → Sud	Phase de feux avec détection SAE pour la voie bus dans le sens Nord → Sud
Cheminement piétons	Cheminements piétons en voie verte sur le trottoir Ouest entre accès au PA Brazza et le giratoire	Cheminements piétons en voie verte sur le trottoir Ouest entre accès au PA Brazza et le carrefour	Cheminements piétons dissociés des cycles sur le trottoir Ouest du carrefour
Itinéraire REVE	Itinéraire lisible avec un tracé en plan fluide et 1 unique traversée cycle	Itinéraire lisible avec un tracé en plan fluide et 1 unique traversée cycle	Itinéraire lisible avec un tracé en plan fluide et 2 traversées cycles
Impacts Fonciers	Impacts fonciers équivalents aux autres variantes	Impacts fonciers équivalent aux autres variantes	Impacts fonciers équivalent aux autres variantes
Travaux sous exploitation	Création d'un giratoire en milieu contraint	Réaménagement de carrefour existant	Réaménagement de carrefour existant
Coût (hors acquisition du foncier)	2 290 k€ HT	2 160 k€ HT	2 185 k€ HT

7. Coûts



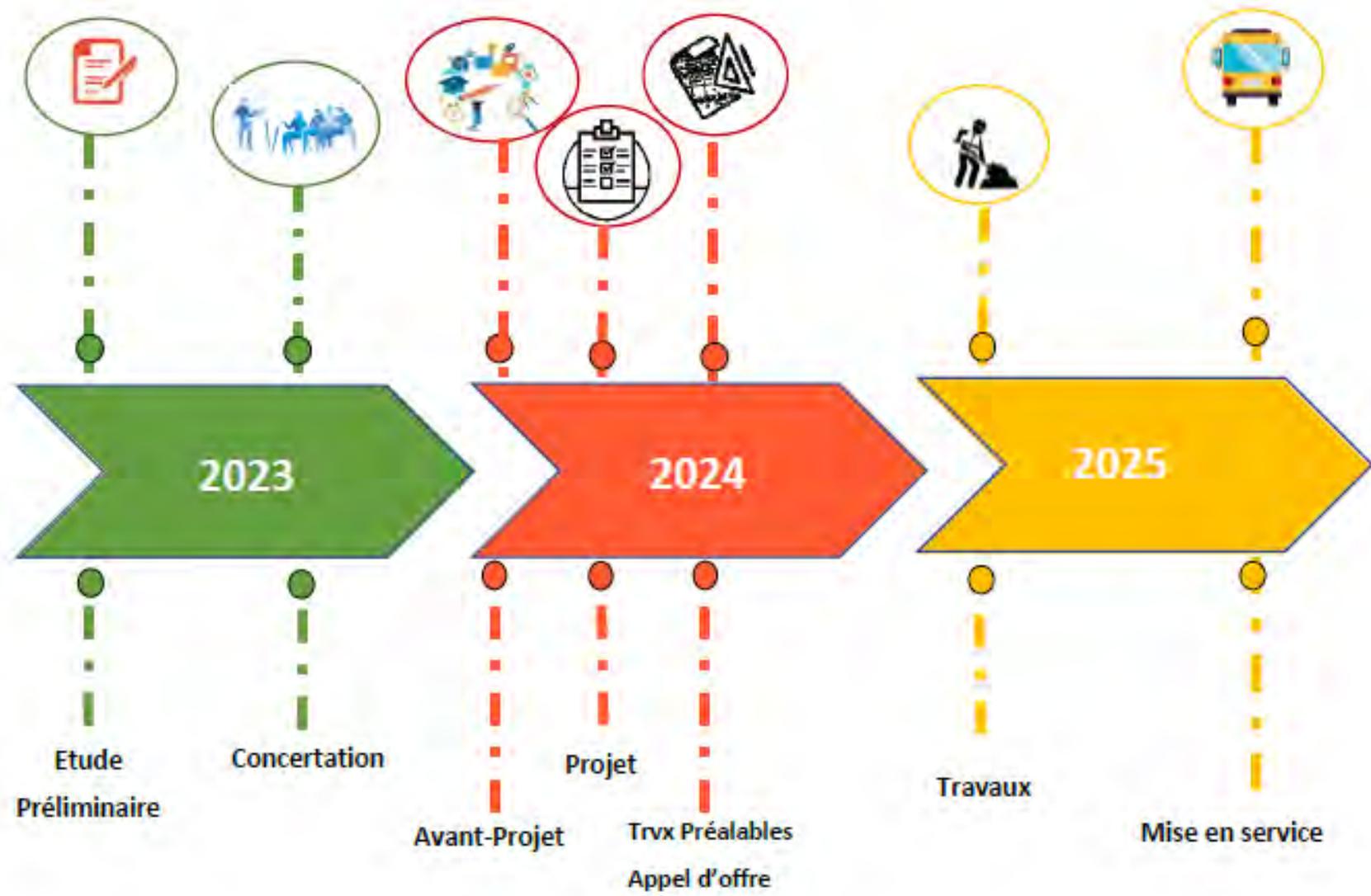
Le coût prévisionnel du projet (hors frais de MOA/MOE, acquisitions foncières, dévoiements de réseaux, aléa amiante, éclairage public) tel qu'estimé en phase d'études préliminaires sur la base des équipements et aménagements envisagés à ce stade s'élève à environ :

➤ *2,2 M€ HT (base économique 2022).*



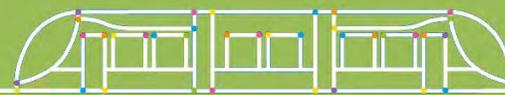
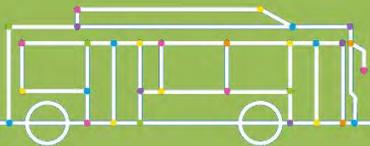
8. Calendrier







MERCI DE VOTRE ATTENTION



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**